

Circulaire de rentrée

Année scolaire 2024- 2025

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 18 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du vendredi 7 février 2025 au lundi 24 février 2025
Vacances de printemps	Du vendredi 4 avril 2025 au mardi 22 mai 2025
Vacances d'été	Vendredi 4 juillet 2025

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Semaine de l'Ascension : les élèves auront classe le lundi 26 mai et le mardi 27 mai 2025.

EQUIPE EDUCATIVE

Classe PS-MS	Enseignante : Mme Florence Geffard
Classe MS-GS	Enseignante : Mme Céline Raud-Moquard
Classe CP-CE1	Enseignante : Mme Cassandra Chataigner (remplacée par Mélissa Murugesan)
Classe CE1-CE2	Enseignante : Mme Delphine Boisméau / M. Stéphane Ferand (le vendredi)
Classe CE2-CM1	Enseignante : Mme Caroline Poiraud / Charline Robin (le lundi)
Classe CM2	Enseignants : M. Fabrice Fort (chef d'établissement) – Laurena Alain (le lundi et le jeudi, 1 semaine/3)
Regroupement d'adaptation	Enseignante : Mme Anne-Claire Tripoteau
Agents de Service en classe et/ou de restauration	Mme Iléana Lecomte - Mme Sophie Salvador-) Mme Caty Lorit - Mme Elona Delemeunaere (Contrat d'apprentissage) -

HORAIRES

Jours de classe : lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Arrivée à l'école	8h40 - 8h50
Classe	8h50 – 12h05
Interclasse	12h05 – 13h35
Classe	13h35 – 16h35
Départ de l'école	16h35 – 16h45

ACCÈS À L'ÉCOLE – SORTIE DE L'ÉCOLE

L'accès à l'école se fait le matin et le soir par les grands portails : de la PS à la GS par le portail « Maternelle », rue Lafayette et du CP au CM2 par le portail, rue de l'Église.

L'accès pendant la journée de classe se fera par le portillon, rue de l'église. Il faudra appeler à l'aide du visiophone.

HORAIRES DE CLASSE

Afin de bien débiter la journée de classe et par respect pour les enseignants et les camarades, l'obligation de ponctualité est de rigueur, le matin et l'après-midi.

Rappel : 8h50- 12h05 / 13h35 – 16h35

L'école est ouverte le matin à **8h40** et l'après-midi à **13h25** (pour les élèves ne déjeunant pas à la cantine).

Par mesure de sécurité, ne laissez pas vos enfants attendre seuls sur le trottoir ; si cette consigne n'est pas respectée, l'école ne pourra être tenue pour responsable. Merci de votre compréhension.

Les parents qui autorisent leur(s) enfant(s) à sortir seul(s) de l'école ne restent pas derrière le portail à l'attendre. Par mesure de sécurité, les concentrations de personnes sont à proscrire aux abords de l'école.

ASSIDUITÉ

L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans. Tout enfant scolarisé doit alors fréquenter régulièrement l'école de manière assidue. Un élève inscrit en maternelle se doit de suivre les mêmes règles, par respect pour le travail des enseignants et pour pouvoir se donner des repères précis.

ABSENCES

La famille doit en informer l'école le jour-même par mail sur l'adresse direction@stehermine-stemarie.fr et sur l'adresse de la classe ou en laissant un message sur le répondeur. Cela est consigné dans un registre consulté par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale lors de ses visites. Les absences répétées et non justifiées seront signalées à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Les vacances familiales doivent être prises en dehors du temps scolaire ; si cela devait se produire, l'information serait adressée à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale par le biais d'un courrier rédigé par le soin des familles ; une copie sera transmise à l'école.

SANTÉ

Un enfant malade (fiévreux) n'a pas sa place à l'école. L'équipe éducative n'est pas autorisée à donner des médicaments quels qu'ils soient à vos enfants. Si votre enfant suit un traitement médical, vous devez vous organiser pour qu'il prenne son traitement hors du temps scolaire, ou le garder à la maison. Seuls les enfants pris en charge dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé, suite à des troubles de la santé, pourront suivre leur traitement. Cette démarche doit être engagée par la famille auprès du médecin scolaire.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Des réunions de classe auront lieu au cours des prochaines semaines. Ces réunions seront pour vous l'occasion de recevoir des informations et d'échanger sur le fonctionnement de la classe.

Pendant l'année scolaire, il vous sera également possible de demander des rendez-vous individuels. Les enseignants se tiendront à votre disposition en fonction de leurs disponibilités.

La majorité des communications se fera par voie électronique. Toutes les communications d'ordre général se feront par le biais de l'adresse direction@stehermine-stemarie.fr et les informations spécifiques de classe se feront à l'aide des adresses des enseignants :

Classe de PS-MS	Florence Geffard	f.geffard@stehermine-stemarie.fr
Classe de MS-GS	Céline Raud-Moquard	c.raudmoquard@stehermine-stemarie.fr
Classe de CP-CE1	Cassandra Chataigner Mélissa Murugesan	c.chataigner@stehermine-stemarie.fr m.murugesan@stehermine-stemarie.fr
Classe de CE1-CE2	Delphine Boismureau Stéphane Ferand	d.boismureau@stehermine-stemarie.fr s.ferand@stehermine-stemarie.fr
Classe CE2-CM1	Caroline Poiraud Charline Robin	c.poiraud@stehermine-stemarie.fr c.robin@stehermine-stemarie.fr
Classe de CM1-CM2	Fabrice Fort Laurena Alain	f.fort@stehermine-stemarie.fr l.alain@rpi-moutiers-pineaux.fr

Réunions de classe

Les réunions de début d'année auront lieu :

- Pour la classe de PS-MS : le vendredi 29/09 à 18h30
- Pour la classe de MS-GS : le lundi 25/09 à 18h30
- Pour la classe de CP-CE1 : le mardi 19/09 à 18h30
- Pour la classe de CE1-CE2 : le jeudi 28/09 à 18h30
- Pour la classe de CE2-CM1: le jeudi 05/10 à 18h30
- Pour la classe de CM2: le mardi 03/10 à 18h30

Ces réunions seront l'occasion de vous présenter l'ensemble des contenus abordés en classe au cours de l'année ainsi que les différents projets qui seront réalisés. La présence de chaque famille est vivement conseillée. Ces rencontres seront des temps d'échanges pendant lesquels vous pourrez poser toutes vos questions.

Décharge de direction

Le directeur de l'école sera en décharge de direction le lundi et un jeudi, une semaine sur 3. Laurena Alain assurera la classe de CM2 ce jour-là.

Si vous souhaitez contacter le directeur, veuillez privilégier la journée du vendredi. Merci.

Contact : - par téléphone : 02 51 28 81 77

- par mail : direction@stehermine-stemarie.fr